

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Jeudi 23 avril 2026
A 18 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

- 1-Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2026
- 2- Adoption du CFU 2025 (compte financier unique)
- 3- Affectation du résultat de fonctionnement 2025
- 4- Vote du budget primitif 2026
- 5- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026
- 6- Demande d'aide auprès du Département en faveur de l'amélioration de l'éclairage public
- 7- Subvention 2026 au CCAS de Malaussène
- 8- Subventions 2026 aux associations de la commune
- 9- Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)
- 10- Élection des représentants au comité syndical du Conservatoire départemental de musique des Alpes-Maritimes
- 11- Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour : désignation des membres pour siéger au COS (comité d'orientation stratégique)
- 12- Désignation d'un correspondant défense
- 13- Projet d'extension de l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) sur la commune de Malaussène par la SAS Malaussénoise de Valorisation (MDV) : autorisation de défrichement
- 14- Convention avec la CCAA
- 15- Questions diverses

Malaussène, le 13 avril 2026 Jean-Pierre CASTIGLIA
MAIRE DE MALAUSSENE

Le Maire,

